

Roscoff, une ville qui a du caractère !

p. 5

Nouveau Conseil Municipal Enfants

p. 4



Du nouveau à Roc'h Kroum

p. 5



Inauguration du terrain multisports

p. 8



La Semaine bleue

p. 11

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !



Le statut de "commune homologuée PCC" renouvelé



L'Édito de la Maire

Chères et chers Roscovites,

Au moment où je rédige cet éditorial, les élections européennes et législatives anticipées ont eu lieu et la France est dans l'attente d'un nouveau gouvernement. En cette fin d'année scolaire, notre Pays a vécu une période inédite dans la cinquième République avec la dissolution de l'Assemblée Nationale au lendemain, au sens strict, des élections européennes, en réaction aux résultats de ces dernières. Cela a surpris tout le monde, et impacté particulièrement les élus communaux et leurs agents pour qui l'organisation de législatives anticipées, dans un délai très court, et surtout en continuité avec le scrutin précédent, a été un vrai challenge. Je souhaite remercier ici ces agents de notre ville, qui ont, par leur efficacité, permis une organisation sans faille de ces deux tours des législatives.

Et puisque nous venons de vivre une période électorale soutenue, je souhaite mettre en avant la forte participation des électeurs, dans un élan citoyen et républicain. Je tiens à remercier également les Roscovites qui, nombreux, se sont portés volontaires pour participer à la tenue des Bureaux de votes au côté des élus, ainsi qu'aux opérations de dépouillement les dimanches soir (48 personnes à chaque tour). C'est un acte de citoyenneté qu'il faut souligner et qui relève de la démocratie et de la participation à la vie communale. De même, je félicite les nouveaux élus du Conseil Municipal Enfants qui ont choisi de représenter leurs camarades et de travailler sur de beaux projets pour leur avenir.

Pour favoriser le stationnement des résidents du centre-ville en saison touristique, de nouveaux aménagements ont vu le jour cet été avec la zone bleue et les badges résidentiels. La vitesse a été réduite à 30 km/h sur une grande partie de la Commune, et de nouveaux marquages de sécurité ont été réalisés. Les travaux de réfection des voiries et réseaux reprendront à l'automne, ainsi que la poursuite de nos projets et engagements, et leur concrétisation au service du bien-être des habitants.

Cette saison encore, le nombre d'animations proposées permettra à tous de passer un été bien rempli ! Je remercie les bénévoles des associations qui participent au côté de la municipalité aux événements festifs.

Je souhaite à toutes et tous de passer un bel été, plein de moments de partage et de convivialité !

Odile Thubert Montagne

Maire de Roscoff

Tirage : 2300 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh

 [facebook.com/VilleRoscoff](https://www.facebook.com/VilleRoscoff)

Directrice de la publication : Odile Thubert Montagne

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, A. Lamoureux, Jean-Pierre Voxeur

Création de la maquette, réalisation et impression : Imprimerie de Bretagne

Roskoiz ha Roskoadezed ker,

D'ar mare m'emaon o skrivañ ar pennad-stur-mañ eo tremenet dilennadeg Europa ha, a-raok ar c'houlz, dilennadeg ar gannaded hag emamp o c'hortoz ur gouarnamant nevez e Frañs. E dibenn ar bloavezh skol e oa bet bevet ur mare evel n'eus bet biskoazh en hor Bro dindan ar pempvet Republik pa oa bet divodet ar Vodadeg Vroadel an deiz war-lerc'h, er ster strizh, dilennadeg Europa, evit sevel enep disoc'hoù ar re-se. Souezhet eo bet an holl dud gant se, hag efed en deus bet war an dilennidi-kumun hag o gwazourien dreist-holl. Ur gwir glaoustre eo bet evito aozañ dilennadeg ar gannaded a-raok ar c'houlz en ur berrig amzer ha dreist-holl hep troc'h gant ar vouezhiadeg kent. Fellout a ra din trugarekeat gwazourien hor c'humun. Gant o labour efedus hor beus gallet aozañ didrubuilh an div dro eus dilennadeg ar gannaded.

Ha p'emaomp o paouez bevañ ur mare dilennadegoù stank-hastank e fell din lakaat ar perzh bras kemeret gant an dilennerien war wel, gant ul lusk keodedel ha republikan. Fellout a ra din trugarekeat an dud eus Rosko ivez, klaz anezho a oa bet oc'h ober war-dro ar burevioù votiñ asambles gant an dilennidi, hag ivez evit kontañ ar mouezhioù d'ar Sul da noz (48 den evit pep tro). Un akt a geodedouriezh eo hag a rankomp lakaat war wel, a sell ouzh an demokratelezh hag ouzh ar perzh kemeret e buhez ar gumun. Heñvel dra, reiñ a ran ma gourc'hemennoù d'an dilennidi nevez e Kuzul-kêr ar Vugale. Rak dibabet o deus bezañ dileuriet gant o c'hamaladed ha labourat war raktresoù kaer evit o amzer-da-zont.

Evit aesaat d'an dud a zo o chom e kreiz-kêr parkañ o c'hirri e-pad an hañv ez eus kempennet traoù nevez er bloaz-mañ gant an takad glas hag ar badjoù annez. Bevennet eo bet tizh ar c'hirri da 30 km/h en ul lodenn vras eus ar gumun, ha merkoù surentez nevez zo bet graet. A-benn an diskar-amzer e vo adkroget gant al labourioù da ratreañ an hentoù hag ar rouedadoù, ha derc'hel a raimp da gas hor raktresoù hag hor promesaoù da benn, ha da gas anezho da wir e servij aezamant Roskoiz.

En hañvezh-mañ c'hoazh e vo kinniget abadannoù e-leizh, d'an holl dud da c'hellout tremen un hañvezh leun a draoù ! Lavaret a ran trugarez da dud a-youl-vat ar c'hevredigezhioù a gemer perzh en abadennoù festus, asambles gant an Ti-kêr.

Hetiñ a ran d'an holl dud, paotred ha merc'hed, tremen un hañvezh kaer, ha da vevañ mareoù plijus asambles !

Odile Thubert Montagne

Maerez Rosko



Retour en images

► Mercredi 8 mai 2024

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Les anciens combattants accompagnés d'élus et de nombreux Roscovites ont défilé vers le monument aux morts pour rendre hommage aux soldats morts pour la France, suivi du dépôt de gerbe. Puis, ils se sont recueillis autour de la sépulture de William Stout, aviateur néo-zélandais dont l'avion s'est écrasé en mer au large de Roscoff le 18 juin 1944.

Cinq médailles de l'Union nationale des combattants ont été remises par Georges Terrier, président de la section locale de l'UNC, lors de la réception à la mairie. La médaille du mérite UNC à Claude Quéré. La médaille du Djebel argent UNC a été remise aux 4 porte-drapeaux, Gaston Grosjean, Albert Choquer, Jacques Cabioch et Alain Guyader.



◀ Samedi 25 mai 2024

Redadeg

La Redadeg, course de relais pour la promotion de la langue bretonne est passée à Roscoff ! Plusieurs animations musicales ont rythmé la course. Bravo à tous les coureurs ! Merci aux sonneurs Jo et Domi, Michel Jammet, Jean-Yves et Jacqueline Roué et au groupe Distoufer pour l'accompagnement musical.

Michel Autret, adjoint à la sécurité et aux finances, avec le témoin en main lors du kilomètre financé par la mairie.

► Samedi 1^{er} juin 2024

Venue des Pralins à Roscoff

La ville de Roscoff est jumelée depuis 2010 avec Praz-sur-Arly, station d'hiver et d'été du Pays du Mont-Blanc, située en Haute-Savoie.

L'association du Comité de Jumelage Rosko-Praz a organisé la venue de la délégation de Pralins à Roscoff. Durant ces quelques jours, plusieurs animations étaient prévues dont une visite de la rade de Brest en bateau et une soirée crêpes. Le samedi 1^{er} juin, une réception officielle a eu lieu en présence des élus des deux villes.

Les Roscovites et leurs homologues savoyards ont échangé leurs cadeaux. Claude JOND et Alain QUINET, représentants de Yann Jaccaz, maire de Praz-Sur-Arly, ont offert un jambon de leur Région et des crus viticoles. La ville de Roscoff a remis aux Pralins des sacs, tabliers et torchons personnalisés à l'image de la ville. Par la suite, les Pralins ont découvert l'histoire de Roscoff aux côtés du corsaire Morgan Rosko et des dames en costumes de l'association « Un point c'est nous ! »



► Vendredi 21 juin 2024

Fête de la musique

La Fête de la Musique a pris place sur le vieux port. Les groupes de musiciens amateurs représentant toutes les formes d'expressions musicales ont animé cette soirée.

Malheureusement, la pluie était aussi de la partie et les derniers groupes programmés n'ont pas pu se produire.

Les sonneurs Jammet - Abgrall avec les danseurs de l'association Ar Boutou Nevez ont proposé une initiation à la danse bretonne.



Les marins des légendes



◀ Jeudi 18 juillet 2024

Olympiades

Les traditionnelles olympiades ont eu lieu à la plage de Roc'h Kroum. Les enfants ont pu profiter de plein d'animations sportives gratuites ! D'autres olympiades auront lieu jeudi 29 août de 14h30 à 16h30. Inscription par mail à : sports@roscoff.bzh

▼ 8 au 19 juillet 2024

J'apprends à nager

La ville de Roscoff propose à nouveau cette année l'opération "J'apprends à nager" en partenariat avec le Département et le soutien financier de la Région et l'État. Grâce à plusieurs séances de natation, 12 enfants âgés de 6 à 12 ans ont pu apprendre à nager et se perfectionner en toute sécurité. Une autre session aura lieu en août.



▼ Samedi 20 et dimanche 21 juillet

Fête de la mer

Malgré le temps maussade du samedi, mais à la faveur d'un dimanche chaud et ensoleillé, les nombreuses animations proposées par la commune de Roscoff et plusieurs associations ont attiré un grand nombre de visiteurs entre régates, chants de marins, expositions, contes pour enfants et activités scientifiques. Des animations ludiques pour petits et grands dont l'Accrovoile avec sa tyrolienne ont connu un grand succès.



Nouveau Conseil Municipal Enfants



Fin mai, les enfants des deux écoles ont voté pour le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME). Après une campagne électorale dans chaque école et la présentation de leurs projets, les 12 nouveaux conseillers ont été élus. Ils ont été officiellement installés le 18 juin dernier et accueillis par Madame la Maire et Monsieur André MORVAN à l'Hôtel de ville.

Leur programme est vaste et touche différents domaines : événements sportifs et ludiques (roskovoice, roskolanta, cache-cache géant, soirée mousse, bal jeune, concours de château de sable), environnement (poteaux à mégots, nettoyage des plages...), les relations intergénérationnelles (collecte avec personnes âgées, journée sportives intergénérationnelles, cantine partagée ...)

André Morvan, délégué à la jeunesse et aux sports, et Inès Bothorel, directrice du centre de loisirs de Kerjoie,

les guideront pendant les deux années à venir. Les nouveaux membres du CME ont été invités à l'inauguration du City-Park de Lagadennou en présence des anciens conseillers enfants dont c'était le projet. Ils participeront également aux commémorations patriotiques et ont signé l'engagement du jeune élu.

Arrivée d'une nouvelle Directrice Générale des Services

Madame Natacha Hummel va intégrer le poste de Directrice Générale des Services le 1^{er} août 2024. Elle remplace le précédent DGS qui occupait ce poste depuis 2022. Vous retrouverez son portrait dans le prochain Roscoff Infos.

Désignations de Jeanne Danielou, nouvelle conseillère municipale, et de Gwenaëlle Pendu, nouvelle adjointe aux affaires sociales



Quand la liste "Réussir Roscoff Ensemble" s'est constituée en 2020, j'ai accepté d'y figurer en 21^{ème} position, non pour siéger au Conseil Municipal, mais par intérêt pour les projets de l'équipe et pour contribuer aux échanges dans le groupe majoritaire. À la suite de 2 démissions du Conseil au Printemps, je suis à nouveau Conseillère municipale, presque 30 ans après mon premier

mandat au sein de la liste menée par Joseph Seité en 1995 ! Je redécouvre des services municipaux réorganisés avec des équipes presque toutes nouvelles pour moi et c'est avec grand plaisir que je m'engage à nouveau au service de la population roscovite !

En 1995, je voulais être une élue engagée dans la vie active tant professionnelle que personnelle, j'avais alors 38 ans et 3 jeunes enfants ! Aujourd'hui, j'ai presque 67 ans, je suis retraitée de mon métier d'éducatrice spécialisée, nos enfants mènent leurs vies d'adultes et nous avons 6 petits-enfants ! C'est donc avec un recul différent sur la vie et d'autres préoccupations, que j'aborde ce troisième mandat !

Les projets pour Roscoff ne manquent pas et ils sont passionnants, j'espère pouvoir y contribuer plus activement avec mes valeurs et mes convictions dans le vivre-ensemble au service du bien commun et de l'intérêt collectif.



Jeanne DANIELOU

Gwenaëlle Pendu née Corre, 58 ans, 2 enfants, travaille dans le domaine paramédical. « Membre élue de la liste "Réussir Roscoff Ensemble" en 2020, avec l'envie de connaître de plus près le fonctionnement d'une commune et de participer aux projets, j'ai beaucoup appris sur les réglementations, la gestion du personnel, la gestion des finances, les

affaires sociales, les aides aux communes mais aussi leurs obligations, et fait des rencontres enrichissantes. Suite à la démission de l'adjointe aux affaires sociales, l'équipe m'a accordé sa confiance pour prendre en charge cette mission, que j'ai acceptée avec enthousiasme et motivation »

Gwenaëlle PENDU

Forum des associations

Le forum des associations de Roscoff aura lieu le dimanche 8 septembre 2024 de 10h à 13h à la salle polyvalente.

Afin d'organiser l'événement, il est demandé aux associations souhaitant y participer de répondre au questionnaire disponible via le site de la mairie. Pour tout renseignement contacter : communication@roscoff.bzh

Le statut de « Petite cité de caractère® » renouvelé pour 5 ans !



Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Charte de Qualité des Petites Cités de Caractère® pour l'année 2024, et du renouvellement de l'homologation, la Commune de Roscoff a fait l'objet d'un contrôle de la Commission le 27 mai dernier. Sous la présidence de Ludovic LASSAGNE, Maire du Faou, la Commission de Contrôle a eu pour mission de discuter avec les élus de la politique d'entretien, de valorisation et d'animation du Patrimoine dans le contexte de la marque Petites Cités de Caractère®, afin d'établir un rapport assorti d'un avis. La commission va chercher à analyser et à observer l'ensemble des sujets qui forment le projet de la « Petite Cité de Caractère ». L'objectif principal est de faire le point sur la mise en œuvre de la Charte de Qualité et l'attribution de la Marque depuis le dernier contrôle, soit en 2019 pour Roscoff. En amont de la visite de la Commission de contrôle, les élus ont rédigé un rapport de présentation et ont dû remplir une grille d'auto-évaluation sur des critères préalables d'admission et des engagements : participer à la vie du réseau en faveur de l'animation et de l'accueil du public ; entretenir, restaurer et mettre en valeur les patrimoines ; embellir et requalifier les espaces publics conformément aux exigences du site et à sa typologie. Deux visites commentées de la Commune ont été organisées, touristique et historique, l'une par une guide en lien avec l'Office de Tourisme et l'autre par les élus. S'en est suivie une présentation de la Ville en mairie par Madame la Maire et les adjoints, avec les engagements pris en faveur de la Charte de Qualité, puis des échanges questions/réponses avec les membres de la Commission. Le Conseil d'administration des Petites Cités de Caractère® de France réuni le 24 juin 2024 a validé le rapport positif de la commission de contrôle, favorable au renouvellement.

Grâce au travail sur le terrain des agents municipaux et de l'accompagnement des élus, le statut de Petite Cité de Caractère® « homologuée » nous a été renouvelé pour une période de cinq ans de 2024 à 2029.

Le PPMVP

Parallèlement, les élus ont rédigé le nouveau PPMVP (Programme Pluriannuel de Mise en Valeur des Patrimoines) qui est l'orientation politique en matière de Patrimoine communal et l'ambition de sa préservation. Ce document retrace l'historique de la ville, pose le diagnostic de son patrimoine public et privé, bâti, non bâti, naturel et immatériel ; décrit ses cadres et bassins de vie, sa vie économique ; détaille les actions réalisées depuis le contrôle précédent et les réalisations en cours ou à venir. Les actions en faveur de l'accueil du public et de la charte des Petites cités de caractère sont aussi décrites.

Le PPMVP couplé à l'homologation des Petites Cités de Caractère® permet à une Commune de s'inscrire dans le dispositif d'aide financière de la Région conditionnée à une aide de la commune, pour les investissements de restauration et de mise en valeur des édifices patrimoniaux largement visibles de la voie publique (privé et public). Le document devra être validé au prochain conseil municipal de la rentrée, ainsi que le montant de l'enveloppe d'aide allouée, après avis des membres des commissions concernées.



Information et accessibilité : du nouveau à Roc'h Kroum



Panneaux d'informations

La plage de Roc'h Kroum est à nouveau labellisée Pavillon Bleu pour 2024, dans ce cadre des informations doivent être affichées en entrée de plage. Les feuilles de recommandations obligatoires pour le Pavillon Bleu sont désormais présentées sur un nouveau totem. Ce totem, fabriqué par les services techniques de la ville, affiche les

informations en français et en anglais sur ses différentes faces. Ces informations reprennent les critères et obligations du cahier des charge auquel doit répondre la Commune (éducation à l'environnement, gestion de l'eau, gestion des déchets, environnement général). Haut-Léon Communauté a mis en place de nouveaux panneaux de plage pour présenter le plan de Roscoff et la mise en avant du littoral, du GR34 et des points remarquables, ainsi que pour afficher la qualité de l'eau de baignade. Ces panneaux personnalisés ont également été installés aux abords des plages du Ruguel, de Traon Erc'h et de la Grande Grève.

Protection de la ressource en eau

Afin de préserver la ressource en eau et d'éviter l'utilisation de produits lavants susceptibles de polluer les espaces naturels, la douche de plage a été retirée suite aux recommandations

du jury du Pavillon bleu. Le totem fabriqué en régie a été installé en utilisant le socle de l'ancienne douche de plage.

Accessibilité PMR

Un platelage bois a été installé pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder facilement à la plage et au bord de mer et faciliter l'accès aux « tiralos ». Ces équipements sont disponibles via le poste de secours ou en cas de fermeture, sur demande à l'accueil de la mairie.

Depuis cette année, un autre équipement est également disponible pour les personnes à mobilité réduite : des béquilles flottantes que la mairie met à disposition gratuitement. Disponibles en trois tailles, elles peuvent être empruntées au poste de secours.

Sécurité renforcée

Pour garantir une meilleure sécurité, et protéger le déplacement le long des bassins, des garde-corps ont été installés le long de la piscine en eau de mer. Ces travaux ont été réalisés en régie. Les garde-corps seront en place pendant la période de surveillance et retirés à la fin de la saison.

Ces améliorations visent à rendre la plage de Roc'h Kroum plus agréable, accessible et sécurisée pour tous.

Travaux

L'entretien de notre ville, de nos bâtiments communaux, de nos routes, des réseaux ainsi que la rénovation de l'éclairage public pour atteindre le 100 % LED, sont des éléments essentiels pour le bien-vivre, la sécurité et le confort de tous les habitants. C'est une préoccupation et une priorité pour l'équipe municipale. Tous les ans des travaux de rénovation, d'entretien et de réparation sont programmés et réalisés.

La voirie

Dans le cadre de la continuité du programme de voirie 2024, les travaux suivants seront réalisés à partir de l'automne :

- L'enrobé de la rue Bara, depuis la rue de la petite vitesse jusqu'au garage Citroën, et la rue du Valanec jusqu'au passage à niveau. 60 000 €
- L'enrobé du carrefour du Laber. 37 000 €
- L'enrobé et bordure de la jonction Quai du Vil/Boulevard Sainte Barbe (coût partagé avec l'EPIC)
- Des petits travaux d'enrobé au stade Gérard Martin. 15 000 €
- Sécurisation du trottoir/Piste cyclable sur la RD58, la bordure actuelle datant de la construction de la 1^{ère} tranche de la Piste cyclable provoque des chutes de cyclistes, il est nécessaire de modifier cette configuration. 46000 €, des aides publiques sont sollicitées.
- Le revêtement du parking de Lagadennou phase 1, côté Ouest de la salle polyvalente, avec un revêtement stabilisé, afin d'optimiser les capacités de stationnement. 80 000 €
- La réfection de la cour des services techniques, du mur de clôture, de la mise aux normes des zones de stockage et de la zone carburant, et la sécurisation des accès. Une réunion de présentation avec les riverains sera organisée. 150 000 €

Plusieurs raccordements d'eaux pluviales seront réalisés.

Divers travaux et rénovation de voiries dans la zone rurale seront prévus lors de la prochaine programmation.

L'eau et l'assainissement

Concernant le programme de travaux eau et assainissement d'un montant de 293 000 € commandé fin 2023 pour une réalisation en 2024, celui-ci se poursuivra à la rentrée Rue de la Vieille Forge, Rue du Verger, Allée de Roscogoz et Rue Charles le Goffic. Les Rue du Calvaire et Allée St Luc ont été réceptionnées ce mois de juillet.

Les compteurs d'eau communicants vont commencer à être installés à partir de Novembre 2024, à terme les 2778 compteurs de la Commune seront remplacés par des compteurs communicants s'appuyant sur le réseau Lora du SDEF (Syndicat départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère). La ville bénéficie d'une subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Le coût de l'opération s'élève à 396.928,53 € HT.

L'éclairage public

Plusieurs points lumineux vont être remplacés en fin d'année avec un co financement du SDEF (montants HT) :

- 5 crosses de façades Venelle de Keradraon. 3500 € (ville 1750 € - SDEF 1750 €)
- 4 points lumineux Rue Coadou. 6000 € (ville 3850 € - SDEF 2150 €)

- 6 points lumineux Rue Jeanne d'Arc. 9950 € (ville 4975 € - SDEF 4975 €)

- Rénovation de 11 bornes basses Promenade Lefranc + 4 bornes basses Place Tessier + 1 ouvrage Boulevard Carnot. 45 500 € (ville 22750 € - SDEF 22750 €)

La fibre à Roscoff

Les aménagements pour l'installation de la Fibre à Roscoff avancent. La Société AXIONE choisie par MEGALIS BRETAGNE pour déployer le réseau intervient depuis quelques temps sur la Commune pour l'installation des 7 armoires de rue (Points de mutualisation) connectées au noeud de raccordement optique. Ces armoires seront ensuite raccordées aux points de branchements optiques, derniers maillons avant les points de terminaison optiques, raccordement des abonnés via le fournisseur d'accès choisi par ceux-ci. Afin d'accélérer le déploiement de la fibre, des travaux de tirage de fibre seront réalisés de nuit à la fin du mois de juillet et au début du mois d'Août.

AXIONE réutilise au maximum les infrastructures existantes (poteaux aériens, fourreaux et chambres ORANGE, ...) et en crée de nouvelles si nécessaire.

Les 7 armoires ont été implantées aux endroits suivant (avec accord de l'Architecte des Bâtiments de France le cas échéant) : Rue de Kerhoret (rond-point), Pen ar Creac'h, Rue Jeanne d'Arc (place du puits), Rue Ropartz Morvan (parking Capucins), Rue Albert de Mun, Parking enherbé Seité, Venelle de Roc'higou. La couleur des armoires a été adaptée à chaque environnement.

Le raccordement de tous les foyers roscovites est prévu pour 2026 avec la fin de la dernière phase de travaux. Les habitants des zones de Perharidy, du Ruguel, du Laber, de Kerestat, de Creac'h Elies, de Kerfissiec sont déjà raccordés. Vous pouvez suivre en temps réel les avancées des raccordements sur <https://www.megalibretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit-mon-eligibilite-a-la-fibre-optique-suivre-lavancee-des-travaux/>



Les travaux de réhabilitation de l'estacade de Roscoff démarreront le 11 septembre

Construite en 1969, et soumise continuellement au climat marin, l'estacade est aujourd'hui dégradée. Afin de maintenir la continuité territoriale entre l'île de Batz et Roscoff dans de bonnes conditions d'usage et de sécurité, la Région Bretagne, qui en est propriétaire, a décidé d'engager des grands travaux de réparation, en concertation avec les communes de Roscoff et de Batz.

Compte tenu de la typologie de l'ouvrage et du site, l'intervention sera particulièrement technique. L'estacade étant située en Site Patrimonial Remarquable et au sein de la zone Natura 2000 « Baie de Morlaix », les travaux en changeront peu l'aspect. Leur objectif est de réhabiliter l'ouvrage et ainsi d'allonger sa durée d'utilisation de 50 ans.

Les travaux vont s'échelonner de mi-septembre 2024 à mi-juin 2026, avec une interruption durant l'été de mi-juin 2025 à mi-septembre 2025.

Du 11/09/2024 au 15/06/2025, 1ère phase de travaux :

Durant cette première phase de travaux, les piles et semelles dans la zone courante (hors zone d'accostage à l'extrémité de l'estacade) seront réparées. Côté tablier, les appareils d'appui seront changés, il y aura également la mise en place d'une précontrainte supplémentaire.

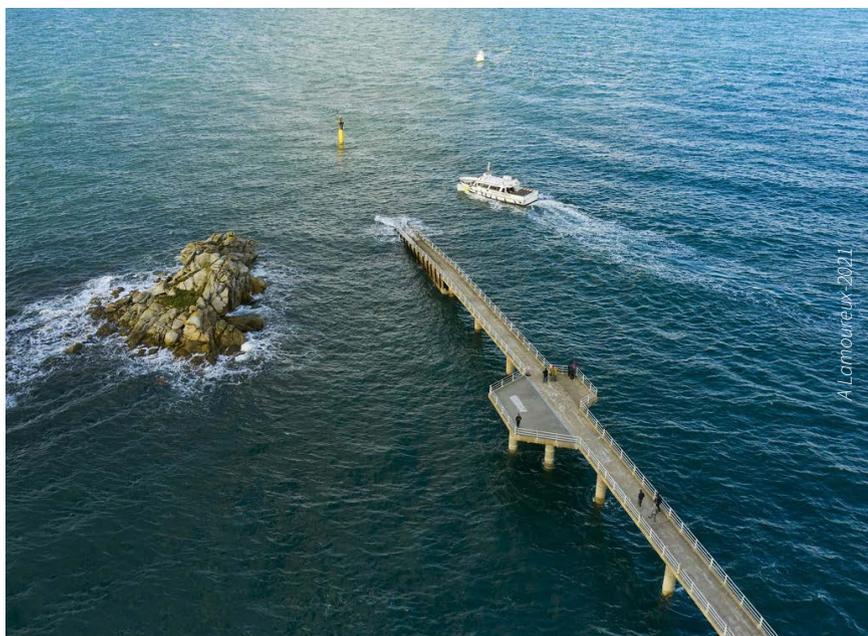
La circulation sur l'estacade sera réservée aux usagers de la desserte, avec un passage réduit d'environ 1,5 mètre de large.

Permanences d'informations

Mercredi 11 septembre, de 15h à 19h, près de l'estacade à Roscoff ou Espace Mathurin Méheut selon la météo.

Jeudi 12 septembre, de 10h à 14h, salle de réunion de la mairie à l'île de Batz.

Sur le site internet : ports.bretagne.bzh/estacade-roscoff



Le centre nautique : finalisation des travaux

Le nouveau centre nautique est entré dans sa phase finale de travaux.

Les travaux de construction du nouveau centre nautique sont terminés, il reste quelques petites finitions et des reprises du revêtement en toiture. Les plantations du toit ont bien poussé, et nombreuses sont les personnes se promenant ou s'asseyant pour profiter de la belle vue sur Roscoff depuis ce nouveau belvédère très apprécié.

D'autre part l'aménagement paysager de l'espace vert va être travaillé. Un aplatissement d'une partie (aire de cirque) a déjà eu lieu afin d'accueillir dans de bonnes conditions l'extension du marché l'été, les festivités et diverses activités (ex : pétanque).

L'Association du Centre Nautique

Depuis début juin, l'association du centre nautique a emménagé dans les nouveaux locaux. Les stages estivaux se déroulent dans le nouveau bâtiment. Toute l'équipe est prête à vous accueillir et à répondre à toutes vos questions concernant les activités nautiques proposées. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site internet <https://roscoff-nautique.com> ou contacter le 02 22 55 19 22.

Inauguration Officielle à l'Automne

L'inauguration officielle du centre nautique est prévue pour le début de l'automne, une fois que tous les travaux de finition seront achevés.

Inauguration du terrain multisports

Le 26 juin 2024, l'inauguration du nouveau terrain multisports de la commune, situé à Lagadennou, a eu lieu.

La Maire de Roscoff, Odile Thubert Montagne, a ouvert la cérémonie en remerciant l'Etat, l'Agence nationale du Sport, représentée par Monsieur le Préfet de Région, ainsi que le Département du Finistère, pour leur soutien financier crucial. Le coût total du projet s'élève à 138 376,25 € TTC, réparti en deux lots.

Le lot 1, concernant le terrassement et la plateforme, a été confié à l'entreprise COLAS de Morlaix pour 50 389,80 € TTC, tandis que le lot 2, portant sur la fourniture et l'installation de la structure, a été attribué à SDU (Sport et développement urbain) de Guidel pour un montant de 87 986,45 € TTC.

Le Conseil départemental a contribué à hauteur de 25 000 €, et l'Agence nationale du sport a apporté une subvention de 48 694 €, laissant à la charge de la Commune somme de 64 682,25 € TTC. Madame la Maire a tenu à souligner la qualité du travail des entreprises impliquées dans ce chantier.

Un projet porté par le Conseil Municipal des Enfants

Mme La Maire a particulièrement mis en

avant l'engagement des jeunes du Conseil Municipal enfants, renouvelé récemment. Ces jeunes conseillers ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration et la défense de ce projet. Leur enthousiasme et leur travail acharné se concrétisent aujourd'hui par l'achèvement de ce terrain multisports, ouvert depuis les vacances de février malgré quelques retards dus aux intempéries.

L'animateur sportif Stéphane Péron supervise déjà l'utilisation de ce terrain par les écoles, et les jeunes de la commune en profitent activement. Des aménagements paysagers sont encore prévus pour les abords, confiés aux soins des agents des services techniques de la ville.

Un élan pour le sport

La Maire a également remercié les présidents des clubs sportifs pour leur engagement continu qui permet à Roscoff de maintenir une vitalité sportive et un lien social fort. Elle a souligné l'importance de la pratique sportive comme facteur d'épanouissement, de santé, et de cohésion intergénérationnelle.

Ce nouvel espace, accessible à tous, est

destiné à devenir un lieu de rencontre, de partage et de loisirs, où compétitions et convivialité se côtoient dans le respect de chacun. Cet accomplissement collectif s'inscrit parfaitement dans l'année des Jeux Olympiques en France, faisant de Roscoff, labellisée « Terre de Jeux 2024 », un exemple de promotion du sport pour tous.

Avec ce terrain multisports, la municipalité de Roscoff offre à ses habitants une structure moderne et adaptée aux besoins des petits et des grands. La Maire se dit confiante dans la capacité des nouveaux jeunes conseillers à continuer d'apporter des idées novatrices et des projets ambitieux pour la commune.



Réunion sur l'aménagement du vieux port

Les scénarios d'aménagement

Lors d'ateliers en mars dernier, l'équipe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a présenté plusieurs scénarios d'aménagement issus des résultats des précédents ateliers participatifs. Les ateliers ont permis de récolter de nombreuses propositions et idées des habitants et usagers du vieux port, contribuant ainsi à l'élaboration de solutions innovantes et adaptées aux besoins.

Les participants ont pu découvrir les différents scénarios élaborés suite aux propositions et idées récoltées. Les panneaux présentant les trois scénarios ont été exposés dans le hall de la mairie début avril pour permettre à tous de donner son avis. Ils sont toujours accessibles sur le site de la ville.

Suite aux propositions de l'AMO et aux retours des habitants et usagers, une restitution publique sera organisée au courant de l'automne. Ce sera l'occasion de présenter le scénario retenu, marquant une étape importante du projet.

Le concours d'Architectes sera lancé, ouvrant la voie à la réalisation concrète de l'aménagement du vieux port.



Pour ceux qui souhaitent en savoir plus, le compte-rendu des ateliers et les trois scénarios sont disponibles en libre accès sur le site de la ville, dans la rubrique « Urbanisme » - « Aménagement du vieux port ».

Instauration d'une zone bleue résidentielle

La municipalité de Roscoff a mis en place une «Zone Bleue Résidentielle» (ZBR) au centre-ville pour améliorer le stationnement des résidents durant la saison estivale et faciliter l'accès aux commerces locaux.

Le périmètre de cette zone est délimité par : Place de l'Eglise → Rue Albert de Mun → Rue Brizeux → Rue Jules Ferry → Rue Gambetta → Rue Réveillère (voir plan 1).

Courant juin, les habitants concernés ont reçu une lettre dans leur boîte aux lettres leur expliquant le dispositif et les invitant à venir chercher leur macaron au Bureau de la Police Municipale..

FONCTIONNEMENT DE LA « ZONE BLEUE RÉSIDENNELLE »

- Horaires : Toute l'année de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- Résidents de la zone : peuvent prétendre à un « macaron résident » pour un stationnement illimité.
- Non-résidents de la zone : Durée de stationnement limitée à 1h30 avec disque.

ZONES À RESTRICTION PARTICULIÈRE

Certaines rues commerçantes ne sont pas éligibles au stationnement illimité, même pour les résidents. (voir plan 2)

Les limitations sont :

- Rue Jules Ferry (N°1 au N°15) : 1h30
- Rue Amiral Réveillère (Hôtel Mercure) : 15 mn
- Place Lacaze-Duthiers (N°23) : 15 mn
- Rue Gambetta : 30 mn
- Rue Amiral Réveillère (Café de la Presse à Rue Louis Pasteur) : 30 mn

OBTENTION DU MACARON RÉSIDENT

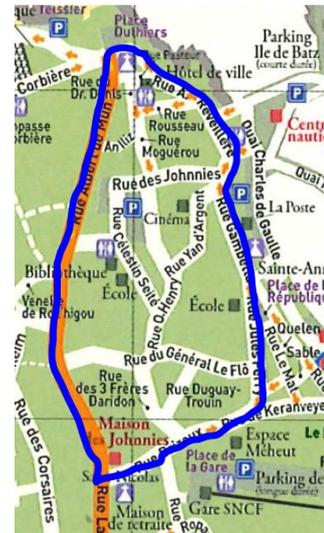
Si vous habitez dans la zone bleue résidentielle et que vous n'avez pas encore récupéré votre macaron vous pouvez vous présenter au Bureau de la Police municipale avec :

- votre pièce d'identité
- un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- le certificat d'immatriculation du véhicule

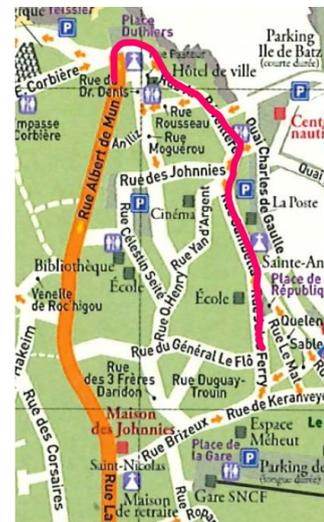
Le macaron « résident » est gratuit, valable jusqu'au 31 décembre, et doit être visible sur le pare-brise. Un deuxième macaron pourra être délivré pour un second véhicule dans le même foyer.

PÉRIODE DE TEST

Ce dispositif est testé pour la première fois à Roscoff. Il est destiné à améliorer le stationnement des habitants du centre-ville en période de forte fréquentation. Un bilan sera fait à l'issue de la saison afin d'analyser le dispositif.



Plan 1 :
Périmètre
Zone Bleue
Résidentielle
(bleu)



Plan 2 :
Zone Bleue
commerces
(rose)



Zone 30 étendue

Depuis le mois de juin, des panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h ont été installés dans plusieurs rues de la zone urbaine sur les axes d'entrée, marquant l'élargissement de la « zone 30 ».

Ces aménagements visent à réduire la vitesse des véhicules, augmentant ainsi la sécurité des piétons et des cyclistes, et à favoriser une circulation plus apaisée.

La réduction de la vitesse limitée à 30 km/h diminue significativement les risques d'accidents graves. Les piétons, en particulier les enfants et les personnes âgées, peuvent traverser les rues plus en sécurité. Une circulation plus lente réduit le bruit et la pollution, améliorant ainsi la qualité de vie des riverains, l'efficacité de ce dispositif tient bien sûr au civisme de chacun.

Kits économiseur d'eau

DISTRIBUTION DE KITS D'ÉCONOMIE D'EAU AUX FOYERS FINISTÉRIENS

Le contenu du kit économie d'eau

- 3 réducteurs de débit pour les robinets (débit 8 l / min)
- 1 réducteur de débit pour la douche (débit 7 l / min)
- 1 notice d'installation



× 3 Réducteurs de débit pour les robinets



× 1 Réducteur de débit pour la douche



× 1 Notice d'installation

Dans le cadre de son plan Finistère eau potable, le Département lance une grande opération soutenue par l'Agence de l'Eau, en offrant à tous les Finistériens un kit d'économie d'eau : « Réduisons notre consommation d'eau potable, adoptons des gestes simples au quotidien ».

Ce kit est composé de :

- 3 réducteurs de débits pour robinets
- 1 réducteur pour la douche

Ces réducteurs diminuent la consommation d'eau de 30 à 40 % en moyenne. Les habitants sont invités à retirer leur Kit à l'accueil de la mairie.

Entretien des pieds de mur

Les riverains sont autorisés et même incités à fleurir ou végétaliser leurs pieds de murs.

Les élus remercient et encouragent les nombreux Roscovites qui ont pour habitude d'entretenir devant leurs propriétés pour le confort de tous. Ce geste citoyen est d'autant plus apprécié que depuis de nombreuses années la commune de Roscoff s'est engagée à ne pas utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.

Aujourd'hui, l'application de ces produits nuisibles pour l'environnement est interdite. C'est pourquoi, la municipalité invite les habitants à participer encore plus à l'effort d'entretien de la commune. Dans les voies ouvertes à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des constructions riveraines, sont tenus, chacun au droit de sa « façade », de désherber les pieds de murs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Les déchets verts collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchetterie.

Dans le but d'embellir la commune, les riverains sont encouragés à fleurir ou végétaliser leurs pieds de murs sans toutefois gêner le passage sur les trottoir des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite.

Nous rappelons que chacun est tenu de tailler ses haies et arbustes de clôture, qui ne doivent pas déborder sur la voie publique, les trottoirs et les pistes cyclables. Il est également rappelé l'obligation de déblaiement des branchages, feuilles et terre sur les trottoirs et pistes cyclables.

Sachets de graines offerts

La commune renouvelle son action pour le fleurissement des rues. Des sachets de graines sont à venir chercher en mairie pour végétaliser les pieds de mur. Parfait pour embellir Roscoff !



Gestion des déchets et propreté urbaine

Depuis quelques années nous constatons de nombreux dépôts de cartons dans les rues ou à côté des points d'apport volontaire. La Commune a donc sollicité le service environnement de Haut-Léon Communauté, afin d'obtenir la mise en place de containers jaunes supplémentaires. Ces poubelles jaunes réservées aux commerçants ont été installées en différents points stratégiques tels que le port, le cimetière, et auprès des toilettes de la cale de la barge. Cette initiative a permis une amélioration notable de la propreté urbaine. Plusieurs réunions ont été organisées pour sensibiliser les commerçants à la gestion des déchets. Ces réunions, animées par M. Sévère, Adjoint en charge notamment des déchets, conjointement avec Haut-Léon Communauté, visent à promouvoir de bonnes pratiques et respect de l'environnement. Parmi les recommandations, l'accent a été mis sur le fait de plier les cartons avant de les déposer dans les poubelles jaunes, mises à disposition spécifiquement pour les commerçants. Malgré ces progrès, des débordements sont encore trop souvent constatés. Certains continuent de ne pas respecter les règles de gestion des déchets, en déposant des ordures et cagettes près des conteneurs ou des points d'apport

volontaire. Ces actes sont considérés comme des dépôts sauvages et sont passibles d'amendes conformément à la loi. Les cagettes en bois et palettes sont à déposer en déchetterie. Nous faisons appel à la responsabilité de tous, commerçants et particuliers, pour maintenir notre ville propre, accueillante et chaleureuse, tant pour nos visiteurs que pour nous-mêmes.

Rappel des horaires de la déchetterie de Ty Korn à Plougoum

Fermée lundi matin, et les dimanches et jours fériés.

Basse saison du 1^{er} octobre au 31 mars

De 8h45 à 11h45 (sauf le lundi matin) et de 13h30 à 17h15

Haute saison du 1^{er} avril au 30 septembre

De 8h45 à 11h45 (fermé le lundi matin) et de 13h30 à 17h45

Conformément au règlement des déchetteries, les particuliers doivent présenter aux gardiens, un justificatif de domicile de moins de 6 mois, pour pouvoir accéder aux déchetteries.

La Semaine bleue, du 2 au 5 octobre 2024

La Semaine Bleue est un événement national qui a pour ambition de valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société, le thème de cette année est « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! »

La commission Affaires sociales et intergénérationnelles a mis en place un programme du mercredi 2 octobre au samedi 5 octobre :

Mercredi 2/10 : A partir de 14h30, après-midi récréative, jeux de société et goûter. Venez partager vos jeux préférés toutes générations confondues, enfants, parents, grands-parents dans un moment de convivialité,

Jeudi matin 03/10 : Marche douce avec l'association « Rosko rando », rendez-vous à 9h30 devant l'office de tourisme. Ouvert à toutes les personnes de 60 ans et plus, même si vous n'êtes pas des habitués des randonnées.

Jeudi après-midi 03/10 : à 14h30, temps d'information sur les parcours de prévention proposés par le dispositif VAS-Y et démonstrations diverses.

Vendredi matin 04/10 : de 11h à 12h30, séance gratuite de sport santé par un professeur agréé. Venez découvrir ce qu'est le sport santé, une activité qui contribue à préserver son capital santé et à développer un sentiment de bien-être physique. Séance adaptée pour les seniors.

Vendredi après-midi 04/10 : à 14h, conférence sur le thème « se protéger face aux risques et arnaques de la vie courante » ouverte à toutes les personnes de 60 ans et plus. Cette conférence pourra être prolongée par 4 ateliers les semaines suivantes pour les intéressés, sur inscription,

Samedi après-midi 05/10 : à 14h 30, après-midi détente et partage toutes générations avec un parcours de géocaching de 3 km au départ du parking de la grande grève. Pause collation avant de se quitter à l'issue du circuit.

VAS-Y : un dispositif pour les + de 60 ans



Vous avez 60 ans et plus, vous pouvez bénéficier gratuitement des programmes de prévention en faveur d'un vieillissement actif et favorisant le maintien à domicile.

A partir de septembre prochain, le dispositif «Vas-y», porté par la fondation Ildys, en partenariat avec la ville de Roscoff, va proposer tout au long de l'année des parcours sous forme d'ateliers sur 3 thématiques :

Ma santé, j'y tiens

Comment entretenir ma santé ?

Quels sont les facteurs qui peuvent l'influencer ?

Mon équilibre, j'y tiens (12 séances)

Comment éviter les chutes ? Comment adapter mon environnement pour réduire les risques ?

Ma mémoire j'y tiens (6 séances)

Comment préserver ma mémoire ? Comment évolue-t-elle avec le temps et que faire pour la garder vive ?

Ces ateliers qui se dérouleront tous les lundis (sauf pendant les vacances scolaires) à l'Espace Mathurin Meheut, seront animés par des intervenants professionnels qualifiés pour des groupes de 12 à 16 participants. Les parcours se déploieront sur 6 à 12 semaines en fonction de la thématique.

Ces professionnels vous apporteront des outils concrets et des conseils pour vous aider à vous donner un élan, à rester actif dans votre quotidien.

Inscriptions au 06 15 97 43 66 (Fabienne MILIN)



A peine sorti d'un contexte national difficile et anxiogène à la suite des élections législatives anticipées, la Cour des Comptes et l'Europe nous rappellent avec insistance le fort déficit de la France et demandent à l'Etat Français de procéder à des réductions budgétaires obligées très rapidement.

Inévitablement, les collectivités locales n'y échapperont pas. La baisse annoncée des dotations par le gouvernement en faveur des communes devrait nous inciter à une réflexion globale à la baisse sur l'ensemble de nos investissements.

Quid de la maison des frères dont l'achat est acté sans aménagement arrêté mais dont le paiement est différé ?

L'été est enfin arrivé et les jeunes pourront profiter pleinement du city stade implanté dans le quartier de Lagadennou. Rappelons que ce projet faisait également partie de nos investissements. Nous nous réjouissons que ce dossier soit devenu réalité dans

le quartier que nous avons défini et non pas la place de Roch Kroum.

En attendant une rentrée qui s'annonce difficile sur le plan budgétaire, nous vous souhaitons un bel été, des vacances reposantes en famille ou entre amis à Roscoff.

En espérant que les prochains jeux olympiques se déroulant à Paris nous apportent une joie collective !

Gilbert CHAPALAIN
Marguerite ROBIN,
Jean-Luc DERRIEN
Maël de CALAN
Joseph QUÉMÉNER

Le plan de Roscoff en 1774



Archives de Vincennes. 6 M 289/30 - Détail de Roscoff (© Archives de Vincennes)

Le corps des ingénieurs géographes des armées du Roi

C'est sous le règne de Louis XIV qu'apparaissent les ingénieurs géographes des camps et armées du roi, spécialistes des levés topographiques en temps de guerre. Née des circonstances, cette spécialité, essentielle pour l'élaboration des stratégies, est regroupée au sein d'un atelier qui, de la guerre de Sept Ans (1756-1763) à sa suppression en 1791, œuvre à la reconnaissance du territoire.

L'essor de ce corps doit beaucoup à Jean-Baptiste Berthier, ingénieur ordinaire, qui s'oriente très vite vers la topographie militaire. Ses appuis à la cour lui permettent d'accéder au poste de chef des ingénieurs géographes des camps des armées du roi en 1758. Il peut alors créer un groupe de topographes, jeunes mais formés, dont la plupart ont participé aux levés de Cassini, les autres venant de l'école des Ponts et Chaussées.

En 1772, Berthier perd le commandement des ingénieurs géographes et le groupe est rattaché au Dépôt de la guerre, organisme créé par Louvois en 1688. A compter de 1772, le corps des ingénieurs géographes des camps et armées souffre d'une lente érosion, qui ne cesse jusqu'à sa dissolution en 1791.

L'œuvre des ingénieurs géographes

Que ce soit en temps de guerre ou temps de paix ce corps n'en poursuit pas moins une œuvre remarquable, dont nous pouvons encore juger de la qualité aujourd'hui. Si l'aspect militaire prédomine, notamment lors de la réalisation de la carte des côtes du royaume entre 1772 et 1785, il apparaît peu à peu que le souci de représentation du sol et des cités se fait jour. Certes, les cartes représentent toujours l'état des forces sur le terrain (batteries, forts, arsenaux) mais le paysage y trouve également sa place et sa représentation permet d'envisager les futurs aménagements civils nécessaires au développement agricole, commercial et urbain du royaume.

Roscoff en 1774

C'est dans ce cadre que l'un de ces ingénieurs topographes, Monsieur de Morancy, lève une carte « depuis l'isle de Siec, le bourg de Santez, Roscoff et le terrain au nord de la ville de St Pol de Leon ».

D'une très grande précision, elle donne les niveaux que peut atteindre la mer en fonction des marées et de leur intensité. Les rochers du chenal, numérotés, sont tous nommés dans une colonne en bas de plan. On peut distinguer la tour qui se trouve derrière la chapelle Sainte-Barbe, la chapelle Saint-Sébastien, les Capucins, l'Hôpital... mais aussi, sous forme de pointillés, les routes à emprunter pour les navires afin d'éviter les écueils. La batterie et le corps de garde de Bloscon veillent sur l'entrée du chenal. Un enrochement s'étend de la grève au musoir du quai.

La postérité de ces travaux

L'ensemble des relevés réalisés depuis Louis XIV, l'excellence des travaux de ces ingénieurs et de leurs successeurs font qu'aujourd'hui la France dispose de la plus importante base de données quant aux variations des niveaux marins, permettant une modélisation des risques futurs face à l'inexorable montée des eaux.

Nathalie Calvez-Duigou

DON DU SANG 2024

Mercredi 7 et 8 août

Mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 octobre

Dates des collectes de 9h à 13h sur rendez-vous

<https://mon-rdv-donusang.efs.sante.fr>

Salle Michel Colombe – Saint Pol de Léon